

APG – Infolettre d'été 2025

Amis du Patrimoine de Guingamp - Mignoned ar Glad Bro Wengamp

Chers amis du patrimoine et amoureux de l'histoire, depuis l'infolettre de printemps, la vie de l'association a connu quelques temps forts. Voici venue l'heure de notre rendez-vous d'été. Et l'illustration d'accueil ainsi que quelques autres dans cette infolettre, ont été générées par la fameuse IA (Intelligence Artificielle) qu'il faut savoir comme un outil au service de la réflexion et de la créativité humaine.

Nos amis Jean-Pierre Colivet, Vice-président et webmaster de l'association, et Hubert Desreumaux, créateur de plans en 3D et de documentaires photos et vidéos, se sont amusés à transformer cette vue de la Place du Centre, ci-dessous.



D'ores et déjà, mobilisez la date du dimanche 5 octobre 2025 de 14h à 18h pour une déambulation surprise dont vous aurez les détails à la rentrée. Surprise !!

Ils aiment le patrimoine et ils pensent à nous !

Un grand merci à Arlette et Pierre Saclier, propriétaire d'un logement au 48 Place du Centre de Guingamp, et qui, au détour de travaux d'aménagement intérieur menés en 2008 dans leur magnifique appartement, ont découvert dans une double cloison, des documents que d'autres auraient jetés à la poubelle. Mais...

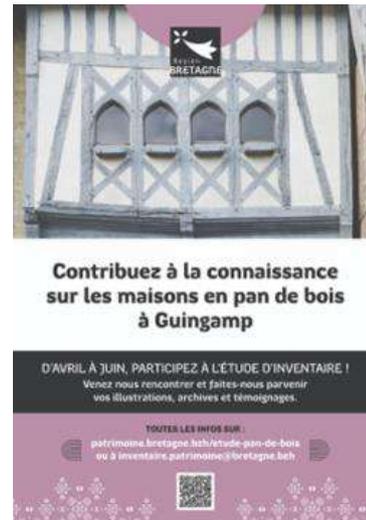


Mais c'était sans compter sans leur amour du patrimoine. Le mardi 17 juin 2025, Arlette et Pierre Saclier nous recevaient chaleureusement, moi-même et Antoine Riou, trésorier-adjoint, pour nous remettre en mains propres une enveloppe contenant des cartes à jouer dont le dos était manuscrit, et quelques autres pièces qui seront l'objet d'un prochain article dans le Bulletin de l'association.

Inventaire des maisons à pan de bois de Guingamp



Manu Braz, présidente des Amis du patrimoine de Guingamp, a participé au collectage d'informations organisé à La Médiathèque de Guingamp par Julie Bellot, chargée de relation au public au service de l'inventaire et Fanny Gosselin, chargée d'étude d'inventaire. (Le Télégramme/Claire Charoy)



Notre association participait le jeudi 17 avril à la journée de sensibilisation et de collectage d'informations, témoignages et documents sur les maisons à pans de bois de la ville ; journée organisée par le service de l'inventaire de la Région Bretagne à la médiathèque de Guingamp. Nous étions également présents le mardi 29 avril à la Journée régionale organisée à Rennes au lycée Zola, à laquelle étaient conviés les acteurs locaux de la défense et de la valorisation des patrimoines et matrimoines de la Bretagne administrative. Notre association, identifiée comme un interlocuteur sérieux par la Région et le service de l'Inventaire se faisait un honneur d'apporter sa contribution à ces échanges régionaux.

Guingamp, une ville, des échafaudages

Empruntant quotidiennement les rues de notre ville, j'ai été frappée par le nombre de travaux en cours qui témoignent de la volonté de la municipalité de Guingamp d'œuvrer à être digne de son label « Petite Cité de Caractère ».

La Ville de Guingamp, dans la continuité de la philosophie des mandats précédents et des exigences du label Petite Cité de Caractère, n'en fini pas de se transformer. Ceci démontre, si besoin était, que le patrimoine bâti historique, loin d'être une charge, est un facteur de qualité du cadre de vie et d'attractivité (résidentielle, économique, culturelle, touristique).

Je souligne aussi que tous ces travaux, tous ces investissements, participent au maintien de l'emploi local dans le domaine des entreprises de bâtiments. Plus d'une fois il nous arrive lors de visites commentées d'éléments du patrimoine de Guingamp, d'entendre une personne dire avec fierté : « j'ai travaillé sur ce chantier ! » (tantôt un électricien, un maçon, un charpentier, un couvreur, fiers à juste titre d'avoir œuvré lors de ces travaux de restauration...)

Un bémol toutefois, au regard des enjeux du changement climatique, je me questionne sur le niveau de minéralisation des sols qui s'accompagne de la diminution du nombre d'arbres en ville...

La tour du château dite tour Viollet-Le-Duc

Le budget de la Ville mobilise 1,25 million d'euros HT pour sa réhabilitation et sa transformation en espaces tertiaires ainsi que pour l'hébergement de l'association de la Saint-Loup.

Ainsi, cette tour qui avait été pendant des décennies l'objet de débats parfois enflammés quant à son existence même verra-t-elle bientôt ses murs à nouveau animés par la présence et l'activité humaine.



La place du Vally :

Démarrés en septembre 2024, les travaux de transformation de la Place du Vally représentent un investissement de 5 millions d'euros ... et deux images entre avant et après pour visualiser ce que sera notre prochain cadre de vie modifié. Cet espace n'en n'est pas à sa première chirurgie esthétique et quête de meilleures fonctionnalités adaptées aux besoins des contemporains. Rappelons que jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, et les plans les plus anciens en attestent, ce que nous connaissons aujourd'hui sous nom de Vally, était une zone très pentue, un vallon dont les eaux étaient drainées par un petit ruisseau courant vers le Trieux. Ce terrain n'a été aménagé sous sa forme actuelle qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle. Et c'est en 1780 que cette zone pentue fut nivelée par des soldats du régiment de Rouergue qui tenait alors garnison à Guingamp.



L'hôtel de la monnaie



L'hôtel de la monnaie avant et pendant les travaux dont le coût estimé est de 800.000€. Ce bâtiment exceptionnel, y compris en ce qui concerne sa mémoire ; accueillera le futur pôle d'excellence national à l'Éducation artistique et culturelle, dans la poursuite de la vocation éducative et culturelle de la ville de Guingamp, après l'accueil de l'INSEAC au sein de la prison. L'ancienne emprise foncière du verger, entre la rue Notre-Dame et le parking du Champ au Roy, accueille aujourd'hui la Caisse d'Épargne. Là aussi, la réhabilitation de ce patrimoine qui a fait l'objet de nombreux articles dans les Bulletins de notre association, va améliorer le cadre de vie des Guingamp. Notre ami Jean-Pierre Colivet avait été interviewé par le Télégramme concernant la mémoire historique de ces vieux murs.

La Place du Centre



Ce sont encore des propriétaires et investisseurs privés et publics qui participent à l'embellissement de notre ville : travaux de restructuration des anciens bâtiments Chareton/Prisunic pour la construction de logements, d'une maison de santé et la reconstruction de la supérette de proximité Proximarket ; le tout sur une surface de 3000 M2 entre la place du Centre et la rue du Trotrieux. Des travaux sont en cours dans la maison à pan de bois du 33 rue Edouard Olivro. Quant au N° 37 il sera l'objet d'une reconstruction, donc d'investissements conséquents, dont les travaux devraient démarrer fin 2025. Le péril imminent qui menaçait cette bâtisse renforcée depuis 2019 pour protéger les riverains et passants, sera bientôt un mauvais souvenir...

Bien sûr, cette liste à la Prévert est loin d'être exhaustive, mais elle montre une ville fière de ses patrimoines, une ville qui a confiance dans l'avenir.

Turbulences à l'INRAP-Institut National de Recherche Archéologique Préventives

L'association des Amis du Patrimoine de Guingamp soutient les archéologues de l'INRAP chargés des fouilles archéologiques préventives. Sans ces fouilles, nous n'aurions jamais découvert la réalité des trois châteaux successifs emboîtés en poupées gigognes, depuis la première motte féodale jusqu'à la forteresse

À travers une tribune parue dans Le Monde, de nombreux chercheurs, professeurs et archéologues tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme : **le projet de loi sur la simplification de la vie économique menace directement la sauvegarde de notre héritage commun.**

« Chaque année, alors que 50 000 hectares (ou 500 kilomètres carrés) sont artificialisés en France, seules 450 fouilles sont réalisées, après des diagnostics déjà insuffisants en nombre. Désormais, certains projets qualifiés « d'intérêt national majeur » pourraient être exonérés de toute intervention archéologique préalable, ouvrant la voie à des destructions irréversibles de sites encore inconnus. Sous couvert d'accélérer les projets d'aménagement, on organise en réalité le recul de la protection archéologique, pourtant essentielle pour comprendre notre passé.

La loi de 2001, conquête tardive mais fondamentale, est ainsi fragilisée au profit d'intérêts immédiats. Archéologues du ministère, chercheurs universitaires, anciens responsables de l'Inrap, tous dénoncent une situation où la mémoire collective, silencieuse et enfouie, risque de disparaître sans même avoir été étudiée ; alors que le patrimoine archéologique est un bien commun, irremplaçable et non renouvelable.

Le coût moyen en est pour l'aménageur de 1 % à 3 % du budget total de l'aménagement. Tel est le prix à payer pour la préservation de notre patrimoine archéologique, au terme d'une loi qui n'a été votée qu'en 2001, en retard par rapport à la plupart des pays européens et après les destructions massives tout au long des – mal nommées pour l'archéologie – « trente glorieuses ».

Mes chers amis, je vous souhaite un bel été, de belles vacances, une bonne santé et vous donne rendez-vous en septembre pour une infolettre d'automne.

Votre dévouée présidente

Mona BRAZ